



PRÉSIDENTICE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU SÉNÉGAL

COMMUNIQUÉ

du Conseil des Ministres N°17

VENDREDI 5 JUIN 2026



Le Conseil des Ministres s'est tenu exceptionnellement le vendredi 05 juin 2026, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a fait une communication portant sur les points suivants :

NOUVEAU GOUVERNEMENT ET ACCÉLÉRATION DE L'AGENDA NATIONAL DE TRANSFORMATION

Le Président de la République, après avoir salué le travail important accompli par le Premier Ministre et le Gouvernement sortants, félicite le Premier Ministre Monsieur Ahmadou Alhaminou Mohamed LO et les membres du Gouvernement pour leur nomination. Il souligne le contexte politique, économique, social et sécuritaire spécial, qui appelle un engagement constant, une solidarité sans faille, un travail d'équipe et une efficacité soutenue dans la mise en œuvre de l'Agenda national de Transformation.

Le Chef de l'Etat rappelle que le Gouvernement, institution collégiale et solidaire dont la marque fondamentale est la loyauté, est responsable devant le Président de la République et devant l'Assemblée nationale. Il fait observer que le Gouvernement prend fonction au moment où le Sénégal est à la croisée des chemins pour consolider sa sécurité et sa souveraineté, bâtir une économie forte, endogène, ouverte au monde, renforcer les politiques de promotion de l'emploi, relancer l'investissement productif, améliorer le plateau infrastructurel ainsi que le pouvoir d'achat et le bien-être des populations.

Le Président de la République souligne l'impératif pour celui-ci d'être un Gouvernement de travail, d'actions, de réalisations et de résultats rapides. A cet effet, il demande au Premier Ministre de lui proposer, dans les meilleurs délais, un Plan d'actions du Gouvernement. Ce Plan d'urgences gouvernementales opérationnelles, doit intégrer la relance de l'économie, l'assainissement des finances publiques, le traitement de la dette souveraine, avec l'apurement de la dette intérieure ainsi que la redynamisation des secteurs vitaux.

Le Chef de l'Etat indique l'urgence d'accorder une attention particulière à l'environnement des affaires, au développement du secteur privé national, à l'économie informelle, aux PME/PMI, au bon déroulement de la campagne de production agricole, à l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages, aux programmes de lutte contre la pauvreté, aux interventions sociales de l'Etat et au dialogue social.

Il engage le Premier Ministre à intensifier les processus de modernisation des administrations et à veiller à la gestion et aux performances de toutes les entités des secteurs public et parapublic. En outre, il donne instruction aux membres du Gouvernement de mettre en œuvre, sous la



conduite du Premier Ministre, une stratégie de communication de proximité cohérente, efficace et axée sur les résultats effectivement délivrés.

Le Président de la République prescrit au Premier Ministre de veiller à la préparation de l'agenda législatif, des prochains documents budgétaires (LFR 2026 et DPBEP 2027-2029) et du débat d'orientation budgétaire.

Enfin, il informe le Gouvernement que le Conseil des Ministres se réunira tous les quinze (15) jours. Dans l'intervalle, des conseils et réunions interministériels thématiques de cadrage, de suivi et d'évaluation se tiendront, sous la direction du Premier Ministre.

CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DU PRÉSIDENT ABDOULAYE WADE

Le Président de la République rappelle que le Sénégal célèbre, dans la communion, le centenaire de Maître Abdoulaye WADE, ancien Président de la République. A cette occasion, il salue, au nom de la Nation, son combat historique pour le renforcement de la démocratie et des libertés publiques, la consolidation de l'Etat de droit, l'intégration africaine et le développement du Sénégal. A cet égard, le Chef de l'Etat informe le Conseil qu'il a présidé, le 04 juin 2026, la cérémonie d'hommage à cet homme exceptionnel et multidimensionnel, patrimoine national, dont le courage politique, l'engagement patriotique et l'audace réformatrice pragmatique, ont contribué significativement au rayonnement du Sénégal en Afrique et dans le monde. Il demande au Gouvernement d'accompagner, au Sénégal et à l'extérieur, le déroulement de toutes les activités liées aux célébrations de la vie et de l'œuvre du Président WADE.

ENSEIGNEMENTS DU DIALOGUE NATIONAL

Le Chef de l'Etat annonce que du 21 au 31 mai 2026, il a reçu d'anciens Premiers Ministres, d'anciens ministres en charge des Finances et de l'Intérieur, dans le cadre des audiences, rencontres et concertations relatives au nouveau format du dialogue national. Après avoir remercié et félicité toutes les personnalités reçues pour leur engagement patriotique exemplaire et leur sens élevé de l'Etat, le Président de la République indique qu'il poursuivra les rencontres avec les Forces vives de la Nation, en vue de consolider les bases sociales et économiques de la réalisation du Projet pour un Sénégal souverain, juste et prospère.

MOBILISATION NATIONALE AUTOUR DES LIONS DE LA TÉRANGA

Le Président de la République fait observer que l'équipe nationale de Football du Sénégal entame le 16 juin 2026 son entrée en compétition lors de la Coupe du monde de la FIFA 2026. Il annonce qu'il a remis, le mardi 02 mai 2026, le drapeau national aux joueurs, en leur réitérant toute sa confiance et son soutien. Il appelle toutes les composantes de la Nation à se mobiliser autour de l'équipe nationale de Football, durant cette compétition d'envergure, qui renforce le rayonnement international du Sénégal, notamment en matière de Sport.

Enfin, le Chef de l'Etat adresse ses chaleureuses félicitations aux Lions U17, Champions d'Afrique, pour leur brillante victoire à l'issue de la CAN de la catégorie qui vient de se dérouler au Maroc.

AGENDA DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUIVI DE L'INTÉGRATION, DE LA COOPÉRATION ET DES PARTENARIATS

Le Chef de l'Etat informe le Conseil qu'il a effectué, le samedi 30 mai 2026, une visite d'amitié et de travail en République sœur de Gambie, à l'invitation de Son Excellence le Président Adama BARROW.



AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

Monsieur le Premier Ministre a introduit sa communication en exprimant sa profonde gratitude au Chef de l'Etat pour la confiance renouvelée et renforcée, en le nommant aux fonctions de Premier Ministre, avant de souligner les attentes des citoyens en termes de résultats concrets, avec davantage d'emplois et d'opportunités économiques, un meilleur accès aux services essentiels, une administration plus performante et une amélioration tangible de leurs conditions de vie.

Il a présenté une communication ayant pour thème central : « La nouvelle méthode de conduite et de coordination de l'action gouvernementale de transformation, d'efficacité opérationnelle et de résultats ». Cette communication est articulée autour des points suivants :

LES MÉTHODES DE TRAVAIL

Dans le cadre de l'accélération de l'action gouvernementale, le Premier Ministre a annoncé l'impulsion d'un nouveau cap dans le pilotage central, avec la Primature qui fonctionnera sous le mode principal de l'interministérialité active et quotidienne. Dans cette perspective, la priorité sera axée sur la gestion harmonieuse des interfaces institutionnelles.

Pour le Premier Ministre, le changement de méthode dans la conduite et la coordination de l'action gouvernementale exige le passage

- d'une logique centrée sur les procédures à une logique orientée vers la résolution des problèmes ;
- d'une logique d'activités à une logique de résultats ;
- d'une logique sectorielle à une logique systémique ;
- d'une logique de cloisonnement à une logique de coopération.

Dans l'optique de l'efficacité opérationnelle, chaque projet engagé doit contribuer aux priorités nationales, chaque réforme entreprise doit aboutir à des améliorations mesurables et chaque ressource publique mobilisée doit produire le maximum de valeur pour les citoyens. Ainsi, le Gouvernement veillera, dans toutes ses actions, à l'exigence d'alignement sur les priorités nationales. Les arbitrages budgétaires seront en cohérence avec les objectifs de transformation.

Dans ce même sillage, il a insisté sur l'urgence attachée à l'élaboration du Code d'éthique et de déontologie des agents de l'administration publique.

Il a notamment insisté sur l'alignement à l'Agenda Sénégal 2050 de toutes les politiques publiques, le renforcement des capacités de pilotage et d'organisation des ministères, la performance administrative, la culture de gestion des risques et la cybersécurité.

ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRIORITÉS DE L'AGENDA SÉNÉGAL 2050

Le Premier Ministre a rappelé la nécessité de traiter en priorité les dossiers critiques à enjeux immédiats de l'Agenda Sénégal 2050. Dans ce registre, il a particulièrement insisté sur la mise en place à temps des intrants pour la campagne de production agricole, la sécurité



alimentaire pendant la période de soudure, l'organisation des examens et concours, la prévention des inondations.

l'évaluation de la mise en œuvre du Programme de Redressement économique et social (PRES) et la mise en œuvre des mesures d'ajustement requises, ainsi que le Plan Diomaye pour la Casamance et le Plan Diomaye pour le Sénégal Oriental.

Par ailleurs, le Premier ministre a rappelé les diligences relatives à l'agenda législatif ainsi qu'au le suivi des directives issues des Conseils des ministres et des Conseils interministériels.

Il a clos sa communication sur les modalités pratiques de mise en œuvre de l'ensemble des orientations indiquées.

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté le projet de loi d'orientation agrosylvopastorale et halieutique.

Bacary SARR,
Ministre de la Communication
et des Relations avec les Institutions,
Porte-Parole du Gouvernement